

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet du Préfet  
Service régional et départemental de la communication interministérielle  
03.80.44.64.04*

05/05/2015

## **CEREMONIES DU VENDREDI 8 MAI 2015**

Dans le cadre du 70ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, Eric DELZANT, Préfet de la région Bourgogne, Préfet de la Côte-d'Or, vous convie à participer à la cérémonie commémorative de cet événement, qui se déroulera à Dijon, en présence de François REBSAMEN, Ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social, et des autorités civiles et militaires du département,

**vendredi 8 mai 2015**

selon le programme suivant :

### **9 H 00 : Cérémonie au Mémorial des fusillés - Rond point du 8 mai 1945**

Les membres de l'association du Souvenir de la Résistance, Rhin et Danube entourée de la 2ème Division Blindée (DB), la 1ère Division des Français Libres (DFL), la section Côte-d'Or des parachutistes et de deux résistants procéderont à la montée des couleurs.

Les autorités civiles et militaires et les anciens combattants procéderont ensuite au dépôt de gerbes qui sera suivi de la sonnerie « Aux Morts » puis d'une minute de silence en mémoire des victimes du conflit. La Marseillaise ainsi que le Chant des Partisans clôtureront la cérémonie.

### **10 H 00 : Cérémonie au Monument aux morts - Rond point Edmond Michelet**

Passage en revue des troupes par le Général Hugues NERET, Commandant d'Armes de la Place de Dijon. A cette occasion, les autorités militaires remettront des distinctions honorifiques.



**A l'occasion du 70ème anniversaire de la libération du territoire, quatre anciens combattants se verront remettre les insignes de la Légion d'Honneur au titre de la Promotion spéciale 1939-1945.**

#### **Raymond GAUTHEREAU, Ancien Combattant Résistant**

Issu de la Résistance, il a combattu au sein du Régiment de l'Yonne, puis au 35° Régiment d'Infanterie. Une citation à l'ordre de la division comportant le droit au port de la croix de guerre avec étoile d'argent est venue récompenser sa vaillance au sein de ces unités. Il est titulaire de la médaille militaire et de la croix du combattant.

#### **Marcel DAMERVILLE, Ancien Combattant Résistant**

Jeune résistant de 17 ans, il a appartenu au 1<sup>er</sup> bataillon F.T.P.F. de l'Ain. S'étant distingué par son attitude au combat, il est titulaire d'une citation à l'ordre de la brigade comportant l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze, il est également titulaire de la Médaille Militaire, de la croix du combattant volontaire de la Résistance et de la croix du combattant.

### **Maurice VIARDOT, Ancien Combattant Résistant**

Entré dans la Résistance dès le 15 novembre 1943, il a notamment, appartenu au groupe BAYARD des Forces Françaises de l'Intérieur de la Côte-d'Or. Il est titulaire de la croix du combattant volontaire de la Résistance et de la croix du combattant.

### **Eugène GEVREY, Ancien Combattant Résistant**

Après avoir appartenu aux Forces Françaises de l'Intérieur de la Côte-d'Or, notamment au groupe 313 Secteur de Genlis, il a combattu au sein du régiment de Bourgogne puis du 35<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie. Il est titulaire d'une citation comportant droit au port de la croix de guerre ainsi que de la croix du combattant.

**Cette remise vise à honorer les acteurs encore présents de la génération 1939/1945 dans toutes les dimensions du combat pour la liberté (résistants, anciens combattants, déportés, etc.).**

Au cours de cette cérémonie, un poème de Paul Eluard intitulé « Courage » sera lu par Cannelle FOUCHER, élève de 3ème au collège André Malraux de Dijon.

S'ensuivront les lectures de la déclaration du Général de Gaulle du 8 mai 1945 par Philippe JAVELET, Président de la 1ère Division des Français Libres (1ère DFL), puis l'ordre du jour n° 9 du général de Lattre de Tassigny par Justine BART, élève de terminale au lycée Charles de Gaulle de Dijon, accompagnée par Joëlle CORNU, Présidente de la Fondation Maréchal de Lattre de Tassigny.

Le manifeste des anciens combattants sera lu par Jean Louis NAGEOTTE, président de l'Union départementale des anciens combattants (UDAC) en préalable à la lecture par M. le Préfet du message de Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Les autorités civiles et militaires et les anciens combattants procéderont ensuite au dépôt de gerbes qui sera suivi d'un dépôt de fleurs effectué par les élèves du collège Jean-Philippe Rameau de Dijon. Les clairons de l'harmonie municipale de Dijon ponctueront la cérémonie par l'interprétation de la sonnerie aux morts, en préambule à une minute de silence.

**11 H 30 : Office religieux à l'Eglise Notre-Dame**, célébré par Monseigneur Roland MINNERATH, Archevêque assisté par le Père Didier GONNEAUD, curé de la paroisse.

Parallèlement à l'office religieux un « instant mémoire » sera organisé au collège André Malraux pour les élèves ayant participé à la cérémonie.